MÉTROPOLE DE LYON
Direction des Ressources Humaines
Mars 2024

PROFIL DE POSTE
Animateurs Activ'été H/F

DIRECTION : Jeunesse et Sports
Cadre d'emplois : Adjoint d'animation territorial
Catégorie : C
Rattachement hiérarchique :
N+1 : Responsable de site Activ Ete
N+2 : Responsable de l'animation sportive

Au cœur de la métropole de Lyon, Vaulx-en-Velin, 57 000 habitants, est une ville jeune en plein développement urbain, démographique et économique. Engagée dans un projet de renouvellement urbain ambitieux, elle est un territoire d'innovation éducative et culturelle.

➢ **Mission du service :**
Le service des sports joue un rôle essentiel dans le développement et la promotion de la pratique sportive au sein du territoire vaudais.

Les activités du service des sports sont étroitement liées au territoire et constituent des enjeux de transversalité avec plusieurs directions de politiques publiques. Le service des sports de la Ville de Vaulx-en-Velin est structuré en 4 pôles : « Gestion des équipements sportif » ; « Sécurité et maintenance des équipements sportifs ; « Aquatique » ; « Animation sportive ».

➢ **Finalité du poste :**
Placé sous l'autorité du Responsable de site Activ'été, l'animateur intervient dans l'organisation et le déroulement des activités mises en place dans le cadre d'Activ'été. Il est principalement chargé de l'animation et de l'encadrement des activités, de la sécurité des participants et de faire respecter les consignes en place durant Activ'été.

Les activités peuvent être sportives, ludiques, culturelles.

L'animateur peut être amené à travailler sur les différents sites d'Activ'été. Il est sous la responsabilité du responsable de site sur lequel il est affecté.

Selon les nécessités de service, l'animateur Activ'été peut être positionné à l'entrée des sites ou à la désinfection du matériel pour faire respecter les consignes sanitaires en vigueur.

➢ **Missions et activités principales du poste :**

_ Accueillir, encadrer et animer des groupes d'enfants et adolescents
_ Assurer la sécurité des participants
_ Sensibiliser aux respects des consignes sanitaires

➢ **Connaissances et compétences requises :**
- Connaissance des techniques d'animation
- Connaissances réglementaires : sécurité, responsabilité, hygiène …

➢ **Qualités requises :**

- Capacité à travailler en équipe
- Adopter une posture professionnelle
- Faire preuve de rigueur et de dynamisme
- Ponctualité
- Force de proposition et d'adaptation

➢ **Conditions et contraintes d'exercice :**

- Travail hebdomadaire 35h, 6 jours par semaine (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi)
- Si équipe A : Travail de 9h30 à 12h00 les mardis et jeudis et de 15h30 à 20h30 du lundi au samedi (parc Elsa Triolet / Stade Aubert) + jour férié le 14 juillet et le 15 août.
- Si équipe B : Travail de 9h30 à 12h00 les mercredis et jeudis et de 15h30 à 20h30 du lundi au samedi (parc Elsa Triolet / Stade Aubert) + jour férié le 14 juillet et le 15 août.
- Si équipe C : Travail de 9h30 à 12h00 les mardis et mercredis et de 15h30 à 20h30 du lundi au samedi (parc Elsa Triolet / Stade Aubert) + jour férié le 14 juillet et le 15 août.

➢ **Profil (formation + expérience)**

- Formation dans l'animation souhaitable (BAFA)
- Diplôme sportif apprécié (BPJEPS, DEJEPS, STAPS)
- Expérience similaire appréciée

➢ **Rémunération :**

Traitement indiciaire afférent au cadre d'emploi ; Régime indemnitaire.